

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE POUR L'ACQUISITION D'UN CHAT

Conforme au L214-8 V et D214-32.4 du code rural et de la pêche maritime



Vous avez pour projet d'accueillir un chat dans votre vie

Attention  le chat est un être vivant doué de sensibilité qui a des besoins propres à son espèce, très différents des nôtres, et auxquels il faudra être très attentif tout au long de sa vie afin de lui assurer un quotidien sans souffrance.

Ce certificat est là pour vous **sensibiliser à ses besoins**, mais également **aux obligations** qui vous incombent, afin de vous permettre de prendre cette décision en pleine conscience.

Le chat est un être vivant doué de sensibilité comme tout autre animal. Son bien-être doit être atteint à travers le respect des 5 libertés fondamentales :

- ✿ Absence de faim et de soif
- ✿ Absence de contrainte physique
- ✿ Absence de douleurs, blessures et maladies
- ✿ Absence de peur et de détresse
- ✿ Liberté d'expression des comportements normaux

qui cherchent à garantir ses besoins :

- ✿ physiologiques
- ✿ comportementaux
- ✿ médicaux

LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES

1. MANGER ET BOIRE

- Le chat est un carnivore domestique, il a donc majoritairement besoin de protéines animales dans la composition de sa ration.
- Il doit être nourri tous les jours, avec la quantité appropriée, avec une alimentation adaptée à son espèce et son âge et en plusieurs petits repas répartis sur la journée.
- Les aliments industriels complets sont formulés pour couvrir tous les besoins de l'animal.

- Une alimentation ménagère peut également être donnée mais elle doit également couvrir les besoins nutritionnels du chat (pas de restes de table).
- Vous pouvez demander conseil à votre vétérinaire dans le choix de l'alimentation.
- Le chat doit aussi avoir en permanence à disposition de l'eau propre, avec une bonne oxygénation. Les fontaines à eau incitent le chat à boire. Un chat adulte boit entre 40 et 60 ml/kg/j. Ce besoin est augmenté lorsqu'il fait chaud. Il faudra, tout de même, être attentif si votre chat venait à boire de trop grandes quantités, et en parler à votre vétérinaire. En effet, si votre chat se met à boire anormalement, cela peut être significatif d'un problème de santé.
- Une alimentation mixte (pâtée et croquettes) est fortement recommandée chez le chat afin de garantir une meilleure satisfaction de ses besoins en eau.

2. DORMIR

- Un chat dort en moyenne entre 15 et 18 heures par jour. Il doit disposer d'un habitat qui lui permette de se reposer en toute tranquillité. Les chats aiment se percher et se cacher, il est donc indispensable de prévoir des espaces dédiés. Il convient de ne pas le déranger pendant son sommeil.

3. RESPIRER

- Au vu de la sensibilité de l'appareil respiratoire du chat, il faut éviter les odeurs fortes (parfum, litière parfumée) et la fumée de cigarette.

4. ELIMINER

- Le chat est un animal très propre. Il doit disposer d'un bac d'une taille adaptée à sa morphologie, garni d'une litière appropriée et absorbante.
- Il faudra éliminer quotidiennement les excréments et les urines agglomérant la litière. Une fois par semaine, il est conseillé de nettoyer, désinfecter le bac.
- La litière devra être placée dans un endroit calme et facile d'accès, loin de la nourriture. Si vous avez plusieurs chats, le nombre de litière devra être adapté.
- En cas de changement de comportement ou de signes d'inconfort, il faudra en parler au vétérinaire afin d'écarter les maladies susceptibles d'expliquer ces changements.

5. SE MOUVOIR

- En fonction de l'âge et du stade physiologique, le chat a besoin de se déplacer et d'explorer son environnement. Il pourra alors marcher, courir, sauter, en fonction de l'espace de vie qui lui est offert. Celui-ci devra être pensé en 3D et disposer de plusieurs niveaux afin d'offrir au chat une aire de repos et d'observation et la possibilité de rester à distance.

LES BESOINS COMPORTEMENTAUX

1. LE CHAT EST UNE ESPECE SOLITAIRE MAIS SOCIABLE

- Bien que le chat ne soit pas une espèce sociale comme le chien, il peut vivre avec les humains et parfois d'autres chats.
- Il est de nature très indépendante mais cela varie selon les races, le tempérament et la façon dont il s'est développé.
- Le chat doit tout de même pouvoir bénéficier, tous les jours, de moments de complicité, de jeu et d'interactions positives avec des humains.
- Une attention particulière doit être portée lors de tout changement d'environnement de vie car le chat y est très sensible (déménagement, arrivée de nouveaux membres dans la famille, décès...).

2. C'EST UN CHASSEUR-GRIGNOTEUR

- Il est très actif à l'aube et au crépuscule. Il est important de respecter ce comportement, même en appartement. Il sera important d'enrichir son environnement de vie afin de satisfaire ses instincts de chasse via l'utilisation de certains accessoires ludiques (gamelle anti-glouton, distributeur, jouet...). Cela permettra d'augmenter son activité, de limiter son ennui et de ralentir également sa prise alimentaire et limitant ainsi l'excès de poids et les risques d'obésité.

3. IL A UN GRAND BESOIN EXPLORATOIRE

- Quand le chat n'a pas accès à l'extérieur, il aime observer le monde extérieur par la fenêtre. Il faudra veiller à les sécuriser afin d'éviter les chutes et les fugues.
- Il est important de lui laisser la possibilité d'aller dans toutes les pièces de votre habitation.

4. IL DOIT POUVOIR EXPRIMER DES COMPORTEMENTS PROPRES A SON ESPECE

- Le chat devra pouvoir exprimer son comportement de griffades lors de ses sorties ou au moyen de griffoirs verticaux ou horizontaux disposés près de ses lieux de repos.
- Ce comportement sert habituellement à la communication et à l'entretien de ses griffes.

LES BESOINS MEDICAUX

1. ÊTRE INDEMNÉ DE DOULEURS, LÉSIONS ET MALADIE

- Pour respecter son bien-être, le chat devra être indemne de douleurs, lésions et maladie.
- Le chat doit aussi être examiné par un vétérinaire en cas de mal-être apparent, ou de suspicion d'un problème de santé ou d'une souffrance.
- L'obésité diminue sa qualité et son espérance de vie.

- Le dégriffage et la section des cordes vocales sont interdits en France pour des raisons d'atteinte au bien-être.

2. VISITES DE SUIVI VÉTÉRINAIRE

- Le chat doit être suivi au minimum une fois par an par un vétérinaire afin d'effectuer ses rappels vaccinaux et de surveiller son état corporel.
- Le surpoids peut entraîner des conséquences négatives sur son bien-être, et être à l'origine de certaines maladies, voire en compliquer d'autres existantes (diabète, maladies cardiaques).
- Des antiparasitaires externes et internes devront être administrés pour protéger votre chat, en moyenne 3 à 4 fois par an. La fréquence dépendra de son âge et de son mode de vie.
- En cas d'accumulation de tartre sur ses dents, un détartrage sous anesthésie générale sera parfois préconisé par le vétérinaire.

3. STÉRILISATION

- La stérilisation est un acte de protection pour votre animal, elle permettra d'éviter certaines maladies mais également les risques de surpopulation ainsi que les portées indésirées source d'abandon et de maltraitance.

4. SOINS A LA MAISON

- Un chat réclame des soins réguliers de votre part comme le brossage, le nettoyage des yeux, oreilles, dents et la coupe des griffes.
- Un chat aux poils longs et les races brachycéphales (crâne court et nez écrasé comme le Persan) réclament un entretien plus fréquent et plus minutieux.

LES OBLIGATIONS D'IDENTIFICATION

L'identification d'un chat est une **obligation légale** avant toute cession gratuite ou payante (article L 212-10 du Code Rural). Elle doit être faite par la personne qui cède l'animal. Le fait de céder un animal non identifié est puni d'une amende de 750€.

- Même en l'absence de cession, tous les chats nés après le 1^{er} janvier 2012, dès lors qu'ils sont âgés de plus de 7 mois, **doivent être identifiés**. Il est cependant fortement conseillé de le faire le plus tôt possible.
- Le chat doit être identifié **par puce électronique ou par tatouage et référencé auprès de l'I-CAD** qui gère le fichier national des carnivores domestiques. Il faudra signaler tout changement d'adresse, de détenteur, la perte ou le vol, ou encore le décès de l'animal à I-CAD.
- Pour voyager à l'étranger : le chat devra être identifié (par puce électronique ou par tatouage si ce dernier a été réalisé avant le 3 juillet 2011 et est encore lisible) et être vacciné contre la rage au moins 3 semaines avant de passer la frontière et avoir un passeport que le vétérinaire délivrera lors de la vaccination contre la rage.

LES IMPLICATIONS FINANCIERES ET LOGISTIQUES

L'espérance de vie du chat est **en moyenne de 15 ans**. L'estimation du coût annuel des dépenses pour votre chat peut grandement varier selon sa race, son poids, et la qualité de la nourriture choisie (croquettes seules ou avec pâtée).

▪ Coûts liés à la vie de l'animal au quotidien

- 🐾 Une alimentation de qualité garantit une meilleure santé.
- 🐾 La litière coûte entre 100€ (entrée de gamme peu absorbante) et 250€ par an.
- 🐾 Les dépenses engendrées pour équiper l'environnement du chat (gamelle, litière, fontaine à eau, jouets, paniers, griffoirs...) peuvent représenter 100 à 300€ en fonction des besoins de votre animal.

▪ Coûts vétérinaires

- 🐾 Les soins vétérinaires (vaccin, antiparasitaire externe, vermifuge ...) seront de 50 à 200€ par an.
- 🐾 La stérilisation du chat coûte entre 100 et 300€ en fonction du sexe et du type d'opération.
- 🐾 Les frais de santé peuvent augmenter avec l'âge du chat.

▪ Autres coûts à envisager

- 🐾 En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances : il faudra prévoir de le faire garder (pet-sitter ou pension).
- 🐾 Des accidents du quotidien peuvent également engendrer des coûts de soins ou d'hospitalisation. Il faudra veiller à sécuriser l'environnement de votre chat.

Coupon à remplir après avoir lu les recommandations ci-dessus

✂-----

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 du 30 novembre 2021 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

Fait à : Le

Mention à recopier ci-dessous de façon manuscrite :

« Je soussigné(e) **NOM et Prénom** certifie avoir pris connaissance du certificat d'engagement et de connaissance et m'engage expressément à respecter les besoins de mon chat »

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Signature de l'acquéreur